



RAPPORT FINANCIER 2023 PROJET

Assemblée générale 2024

2023 : Une année de bascule dans le modèle économique

Introduction

L'année 2023 a vu :

- La stabilisation de l'activité d'envoi de volontaires sous statut VSI au service de nos partenaires locaux hors de France avec 137 volontaires envoyés et 1 957 mois volontaire réalisés (136 envois pour 1 371 mois en 2021, 137 envois pour 1 799 mois en 2022) avec une durée moyenne de 15 mois qu'il serait bon de voir augmenter,
- Le déploiement complet du volontariat de réciprocité avec notamment l'accès au statut VSI, 57 (35 VSI-R et 22 services civiques) volontaires de réciprocité ont été accueillis en 2023,
- L'obtention de financements publics pour plusieurs projets (cf. « Concours publics » ci-après) qui ont permis de financer une partie des coûts du volontariat pour les partenaires et pour la DCC (tous types de volontariat confondus),
- Un accord de l'AFD pour financer sur 3 ans (2024-2027) le projet Générations ODD'acieuses (« Gé'ODD ») qui va permettre de valoriser les volontariats proposés par la DCC et de positionner l'association comme acteur de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

Ces réalisations ont permis d'accroître la proportion des financements publics et donc d'opérer une bascule dans le modèle économique, bascule qui sera encore plus effective en 2024 avec le démarrage du projet AFD. La générosité du public et le soutien d'organismes privés à commencer par les structures d'Eglise restent cruciaux pour garder notre indépendance : leur maintien et leur développement sont assurément l'enjeu des années à venir.

Avant d'aller plus dans le détail des documents financiers, voici l'essentiel à retenir.

Pour le compte de résultat qui reflète l'activité de l'année :

- Le total des charges est de 2 820 K€ (après 2 488 K€ en 2022, soit + 13%),
- Le total des produits est de 2 753 K€ (après 2 430 K€ en 2022, soit + 13% également),
- Le résultat 2023 est déficitaire de 66 245 € ce qui porte le déficit cumulé sur 2 ans à 123 913 € alors que le résultat 2021 était lui excédentaire de 131 952 €.

Le résultat déficitaire au 31 décembre 2023 est moins important que celui qui avait été budgété (- 94 048 €) grâce à une activité du volontariat de réciprocité sous statut VSI beaucoup plus importante qu'envisagée et à l'obtention de plus de subventions publiques pour le financement de projets.

Les charges 2023 intègrent des dépenses engagées pour soutenir les partenaires les plus précaires pour un total de 89,6 K€ en phase avec le budget voté en AG 2023 qui prévoyait de prélever la réserve-appui aux partenaires (pour 85,6 K€). Si ces charges n'avaient pas été comptabilisées (et que les partenaires aidés avaient pu les supporter pour accueillir un volontaire), le résultat serait légèrement excédentaire (- 66 245 € + 89 636 € = 23 391 €).

Pour le bilan qui reflète la situation patrimoniale à la clôture de l'exercice, le 31 décembre :

- Les fonds propres de l'association sont de 1 771 K€, soit une diminution de 3,6 % (1 837 K€ au 31/12/2022),
- L'actif circulant (qui intègre la trésorerie disponible et les créances) s'élève à 2 472 K€ (2 252 K€ au 31/12/22),
- Le total du bilan est de 2 655 K€ versus 2 406 K€ en 2022.

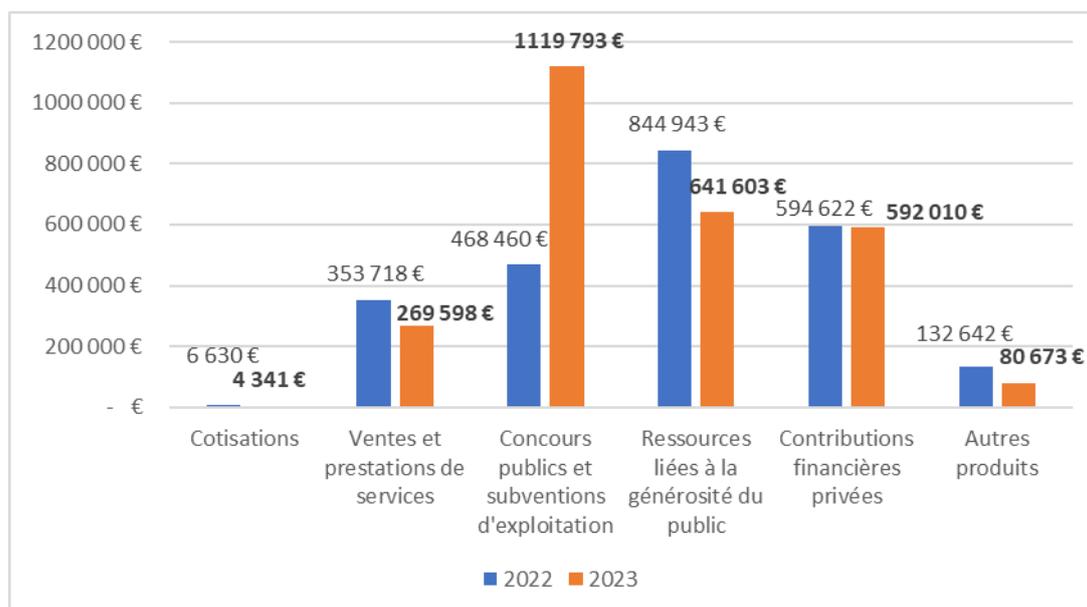
La structuration financière de la DCC reste bonne. Les fonds propres de l'association représentent 7,4 mois de fonctionnement contre près de 9 mois à fin 2022 : cela s'explique par le total des charges qui a progressé alors que les fonds propres ont très légèrement diminué.

Ce rapport va présenter successivement les produits et les charges de l'année, le résultat de l'exercice, les documents concernant la générosité du public, le bilan au 31 décembre 2023 puis les propositions d'affectation du résultat et d'utilisation des réserves avant d'évoquer les perspectives et le budget 2024.

Ressources

Les ressources de la DCC sont de différentes natures :

- celles liées à la générosité du public, 642 K€ en 2023 ;
- les contributions financières privées, 592 K€ ;
- les concours publics et subventions d'exploitation, 1 120 K€ ;
- les ventes (participations des volontaires et partenaires) et prestations de service, 270 K€ ;
- les autres produits, 81 K€ ;
- les cotisations des adhérents, 4 K€.



Les autres produits sont pour l'essentiel des reprises de provisions pour risques et charges pour faire face au risque de rapatriement des volontaires (coûts billets d'avion et protection sociale), ces provisions doivent être passées chaque fin d'année puis reprises l'année suivante.

Les cotisations (20€ / adhérent) sont un signe de vitalité associative et une participation au financement de l'activité de la DCC. Elles sont toutefois en baisse : -35% par rapport à 2022, probablement car les appels et relances ont été moins nombreux en 2023 du fait de postes vacants dans l'équipe dédiée. Merci aux adhérents 2023, espérons que plus de sympathisants DCC exprimeront leur adhésion en 2024 et participeront ainsi aux décisions associatives.

Une autre ressource, non financière mais tout aussi précieuse, est le bénévolat sur lequel nous reviendrons plus bas.

- Concours publics

Ils sont des 3 ordres :

- Activité courante du VSI y compris en réciprocité 780K€
- Volontariat d'Echange et de Compétences (VEC) 69K€
- Autres projets y compris réciprocité en service civique 270K€

Les subventions dans le cadre du soutien de l'Etat à l'activité courante de VSI au titre de la loi de 2005 révisée en 2021 représentent 780 386 € :

- 565 636 € pour les VSI en mission hors de France,
- 214 750 € pour les VIR sous statut VSI.

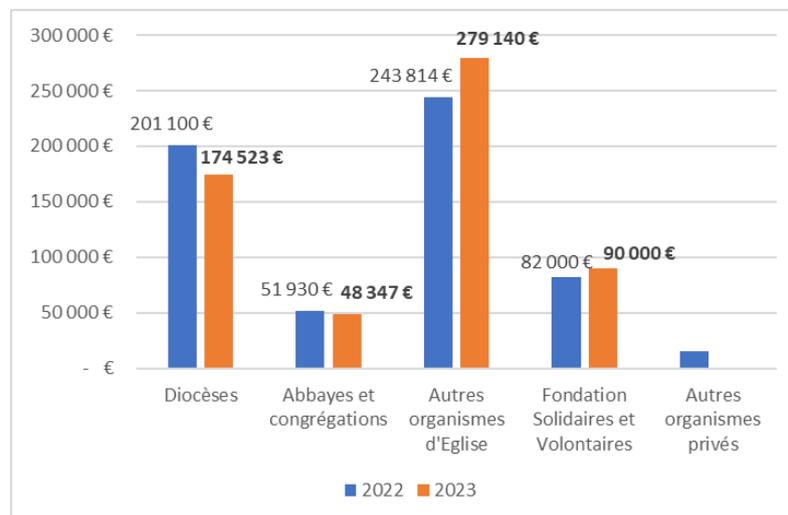
En complément, une subvention de 69 000 € a été obtenue suite à un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour le VEC.

Avec les autres financements publics obtenus, notamment en lien avec des programmes portés par France Volontaires comme Volontaires Grande muraille verte, Enlazando ou TEVO (territoires volontaires), le total des subventions publiques 2023 est de 1 119 793 €. Ces financements ont augmenté de 139%, ce qui montre le soutien public à la poursuite de l'activité de volontariat sous différentes formes : VIR, VEC, service civique...

Au total, l'association est cofinancée par les pouvoirs publics (ministère, opérateur France Volontaires, collectivités...) à hauteur de près de 1,2M€, ce qui représente 40,7% des ressources de la DCC en 2023.

- Contributions financières privées

Plusieurs organismes privés soutiennent financièrement la DCC, à commencer par des structures d'Eglise.



Entre 2022 et 2023, le financement global des structures d'Eglise est resté stable avec :

- 13% de moins de la part des diocèses,
- 7% de moins de la part des abbayes et congrégations,
- Une hausse de 14% des autres organismes d'Eglise.

Malgré les ressources en diminution des diocèses, abbayes et congrégations, leur soutien en 2023 à la DCC est resté significatif. Les dons des autres organismes d'Eglise (Secours Catholique, CCFD, Ordre du Saint Sépulcre, ...), plus importants qu'en 2022, ont permis de collecter globalement un montant équivalent entre les deux années : 502 K€ (vs 497 K€ en 2022). Cela représente 18% du total des produits de l'année et dit le soutien de l'Eglise en France à la DCC.

La Fondation Solidaires et Volontaires abritée par la Fondation Caritas France, permet à la DCC de lever des dons déductibles de l'IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière). Il a été décidé d'appeler la totalité des dons reçus en 2023, soit 90 K€. Les fonds non appelés sur les années antérieures restent des ressources disponibles pour la DCC (environ 250 K€).

- Collecte grand public

Les ressources liées à la générosité du public correspondent aux dons manuels uniquement. En effet, en 2023, la DCC n'a pas été bénéficiaire de dons par succession (legs, donations ou contrats d'assurance vie) et les biens reçus par le passé encore en possession de la DCC n'ont pu être vendus (78 K€). S'ils avaient été en 2023, le résultat aurait été excédentaire.

L'érosion de ces libéralités interrogent puisque ces ressources, qui disent aussi le soutien des donateurs, comptent également pour couvrir les charges et renforcer les fonds propres en réalisant des excédents.

En ce qui concerne les dons manuels, ils sont 11% inférieurs à ceux de 2022. L'érosion de ces dons est une préoccupation pour la DCC qui a besoin de ces ressources pour fonctionner.

DONS MANUELS		
	2022	2023
Dons fidélisation	509 059 €	487 099 €
Dons parrainage	167 276 €	128 253 €
Dons réactivation	14 211 €	11 635 €
Dons prospection	13 246 €	6 490 €
Dons divers	8 243 €	2 620 €
Abandons de frais	7 409 €	5 507 €
	719 444 €	641 603 €

Tous les types de dons ont diminué :

- Les dons des parrains des volontaires en mission ont diminué de 39 K€ (23%) malgré un nombre similaire de volontaires envoyés dans les pays du Sud (167 en 2023 pour 162 en 2022) ;
- Le montant versé par des donateurs fidèles a diminué de 22 K€ (4%) après avoir déjà régressé de 46 K€ entre 2021 et 2022 ;
- La sollicitation des anciens donateurs (réactivation), la recherche de nouveaux donateurs (prospection) ont également donné des résultats plus faibles ;
- Les abandons de frais sont aussi en baisse, merci aux bénévoles qui soutiennent ainsi la DCC !

Ce niveau de collecte tient à la générosité des soutiens de la DCC et au travail de l'équipe salariée pour continuer à faire savoir notre besoin en dons (dans un contexte de sur sollicitation généralisée). Les deux postes salariés spécifiquement dédiés à la collecte ont été partiellement vacants en 2023, ce qui peut expliquer en bonne partie cette baisse généralisée.

- Participations des volontaires et des partenaires

Participations	2022	2023
volontaires	98 061 €	104 448 €
partenaires	253 357 €	162 850 €
	351 418 €	267 298 €

Les participations des volontaires correspondent aux frais de dossier lors de la candidature et aux participations au coût des formations.

Les participations des partenaires correspondent au remboursement à la DCC de certaines dépenses prises en charge par la DCC avant refacturation. Elles sont en diminution en 2023, une

partie des dépenses refacturées aux partenaires ne l'est plus car ces dépenses sont subventionnées dans le cadre des programmes.

Dépenses

Les charges totales (2 820 K€) sont supérieures au budget 2023 (2 579 K€) et aux dépenses 2022 (2 486 K€).

Les hausses les plus importantes par rapport à 2022 sont :

- Les prestations partenaires et volontaires (comptabilisés dans les achats) qui ont progressé de 248 K€, soit 59% d'augmentation. Il s'agit de dépenses prises en charge dans le cadre des programmes signés notamment avec France Volontaires suite à des AMI (Appel à Manifestation d'intérêt). La DCC paye ces charges qui lui sont remboursées par la suite.
- Les frais d'hébergement (également dans les achats) sont en hausse de 35% (67 K€) pour deux raisons : l'augmentation des tarifs des maisons d'accueil due à l'inflation et l'organisation de sessions pour les VIR dont le nombre a augmenté.

Les charges de personnel restent le premier poste de dépenses (1 083 K€) bien qu'en baisse de 3,4% par rapport à l'année précédente. Cette baisse est constatée malgré une augmentation générale des salaires de 3% accordée en avril dans le contexte d'inflation et s'explique par des postes salariés qui ont été vacants sur quelques mois sur l'année 2023. Ces postes ayant été pourvus depuis.

Résultat de l'exercice

Les comptes 2023 font apparaître un déficit de 66 245 € comme indiqué et commenté en introduction.

Bénévolat

Le bénévolat est essentiel pour mener à bien les activités de la DCC. Cette information est donnée de façon extra comptable car le bénévolat ne génère aucun flux financier.

En 2023, 210 bénévoles ont déclaré 2 230 jours de bénévolat. Cela équivaut à 125 mois travaillés, soit 10,4 personnes en équivalent temps plein, ce qui correspond à un apport indirect de 614 K€.

Merci à tous les bénévoles qui ont déclaré leurs heures d'engagement : c'est crucial de pouvoir montrer que le modèle économique est aussi construit sur ces « économies » réalisées avec le travail bénévole. La DCC ne pourrait prendre en charge des salaires pour remplacer le travail effectué par les bénévoles.

Il est difficile de savoir si les déclarations de temps sont exhaustives mais on peut supposer que des enregistrements sont manquants. Les bénévoles sont sensibilisés afin qu'ils enregistrent bien leurs heures d'engagement, pour donner à voir la force de l'engagement bénévole dans les documents financiers.

Dans les contributions en nature, un mécénat de compétences pour l'Intranet est également valorisé à près de 75 K€.

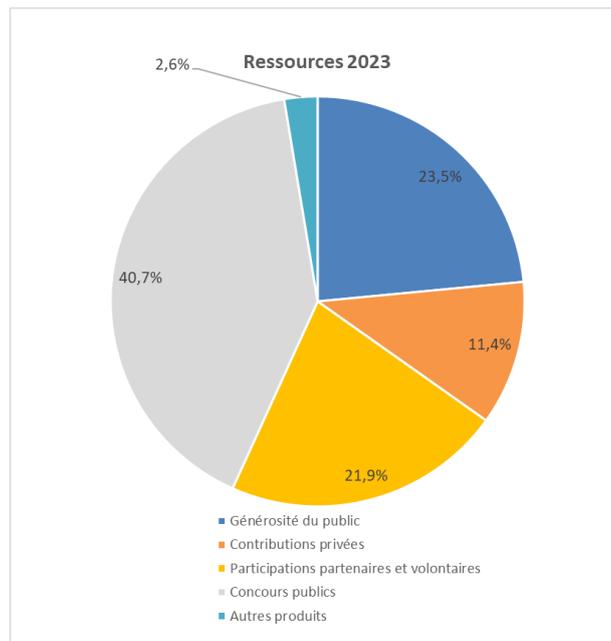
Générosité du public

La DCC bénéficiant de la générosité du public, elle est tenue de rendre compte de l'emploi des fonds collectés au travers de 2 tableaux annexés aux comptes annuels : le compte de résultat par origine et par destination (CROD) et le compte d'emploi des ressources collectées auprès du public (CER).

- [Compte de résultat par origine et par destination](#)

Les produits sont présentés par origine, avec 23,5% des ressources provenant de la générosité du public contre 35% en 2022. Cela s'explique notamment par la différence des dons et legs entre les deux années.

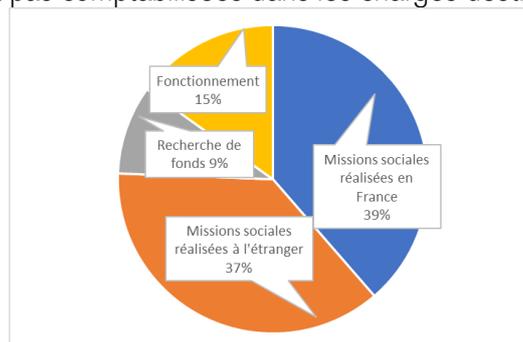
Comme vu plus haut, les concours publics pèsent pour 40,7% des ressources 2023 contre 19,3% en 2022. Leur montant global et leur poids relatif sont en très nette augmentation.



Les charges sont classées par destination, ce qui fait apparaître une augmentation des dépenses liées aux missions sociales et une stabilité des dépenses liées à la recherche de fonds et au fonctionnement de l'association.

	2022	2023	
Missions sociales réalisées en France	886 456 €	1 042 687 €	18%
Missions sociales réalisées à l'étranger	840 660 €	996 616 €	19%
Recherche de fonds	249 814 €	251 114 €	1%
Fonctionnement	416 319 €	406 829 €	-2%

La masse salariale et les autres dépenses consacrées spécifiquement aux missions sociales ou à la recherche de fonds ne sont pas comptabilisées dans les charges destinées au fonctionnement.

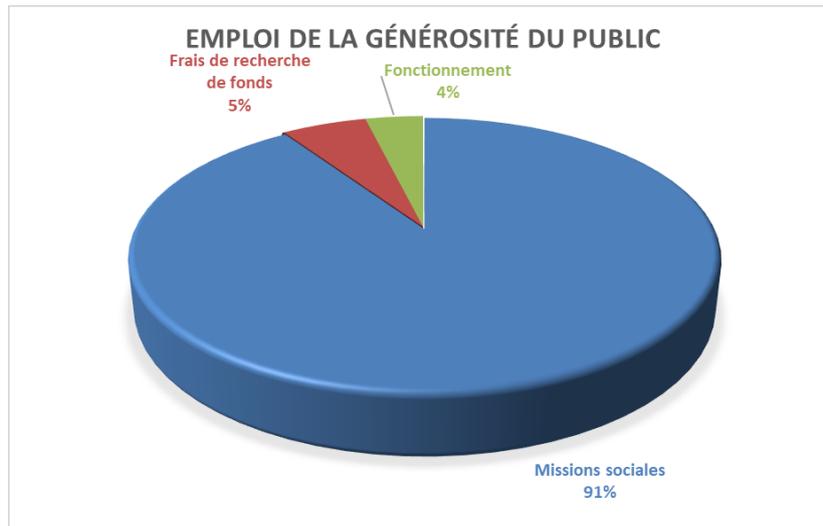


Comme en 2022, les missions sociales réalisées en France (recherche des candidats, formation en France des volontaires au départ, activité des VIR...) sont légèrement plus significatives que celles réalisées à l'étranger : cela illustre la croissance de l'activité de réciprocité ainsi que la part plus importante des dépenses engagées par la DCC pour les VIR (les indemnités de subsistance par exemple qui sont systématiquement versées par la DCC qui perçoit la subvention correspondante).

Les dépenses liées aux missions sociales réalisées à l'étranger ont augmenté de 19% : les missions réalisées dans le cadre des projets représentent plus de dépenses pour la DCC, mais en contrepartie plus de subventions.

- Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public

Ce document ne présente que la part des ressources liées à la générosité du public, soit pour 2023 un montant de 646 364 € (incluant les adhésions). Il explique ce que ces dons ont permis de financer.



Bilan au 31 décembre 2023

Une fois la comptabilisation des charges et des produits de l'année réalisée (comptes de résultat), il est possible de présenter la situation financière de l'association en fin d'année, à travers le bilan comptable au 31 décembre. Il s'agit d'une « photo » à date des possessions matérielles et financières (les actifs) et des ressources qui les financent (fonds propres et dettes, le passif).

L'analyse de ce bilan permet d'établir la solidité financière de l'association avec :

- Un haut de bilan (fonds propres, fonds reportés et dédiés, provisions) important : 2 057 K€ soit 77% du passif ;
- Des dettes (598 K€) bien inférieures aux avoirs très rapidement disponibles, encore appelés actif circulant (2 491 K€), et même inférieures aux seules disponibilités en banque (810 K€).

Cette solidité financière est rassurante même si la situation est légèrement moins bonne qu'en 2022 avec le haut de bilan qui représentait 87% du bilan et des dettes qui étaient près de deux fois moins importantes.

- Actif

L'actif immobilisé au 31/12/2023 est supérieur à celui au 31/12/2022 en raison notamment de la conception d'un premier module d'e-learning. Les coûts générés par l'élaboration de cette formation en ligne ont été comptabilisés en immobilisations incorporelles et déjà partiellement amortis.

Les immobilisations restent peu significatives car la DCC possède peu de biens ; des biens qui de surcroît s'amortissent très rapidement.

L'actif circulant a également progressé par rapport à la situation antérieure avec :

- Une augmentation des créances de 151 K€ (+36%) et notamment les subventions à recevoir au 31/12/2023 ;
- Une légère hausse des disponibilités liée aux produits constatés d'avance (des financements obtenus pour des dépenses à venir).

Il faut souligner que les fonds disponibles sont placés sans risque de perte en capital : sur des livrets d'une part et sur des supports en euros d'autre part. C'est le reflet d'une gestion « en bon père de famille ».

- Passif

En raison du résultat déficitaire, les fonds propres sont en légère diminution avec une baisse de 3,6 %.

Les fonds reportés sur legs ou donations sont stables (comme la valorisation à l'actif) sans vente de biens reçus par legs et sans nouveaux legs ou donations.

Les provisions pour risques et charges comprennent les provisions pour la couverture sociale et les billets d'avion retour des volontaires présents sur le terrain au 31/12/2023 ainsi que la provision pour les indemnités de départ en retraite.

Les dettes sont uniquement des dettes à court terme, tout à fait normales en cours d'exploitation (le bilan est établi à une date précise, la fin de l'exercice) : dettes fournisseurs (factures reçues en toute fin d'année et payées en début d'année) et dettes fiscales et sociales (calculées sur la situation au 31 décembre et appelées par l'administration une fois la situation de fin d'année arrêtée).

Affectation du résultat et utilisation des réserves

Il est proposé à l'Assemblée Générale d'affecter l'ensemble du résultat déficitaire de l'exercice en report à nouveau.

En ce qui concerne l'utilisation des réserves, les dépenses prises en charge en 2023 sont de :

- Pour l'appui aux partenaires, 89 636 € pour 85,6 K€ budgétés ;
- Pour des frais de rapatriement, 15 449 €.

Le conseil d'administration propose d'imputer ces dépenses à hauteur des dépenses réelles. La réserve pour les rapatriements passerait ainsi de 60 053 € à 44 604 € ; celle pour l'appui aux partenaires de 303 682 € à 214 046 €. En deux exercices, ces réserves auront alors diminué de 41%, soit 349 K€.

Le report à nouveau permettrait de les réabonder, notamment la réserve pour l'appui aux partenaires qui aura diminué de plus de moitié en deux années : après affectation, il représentera 53 % des réserves.

Pour mémoire, le tableau ci-dessous retrace l'évolution des réserves sur les derniers exercices.

Evolution du montant des réserves depuis 2015											
Réserves	31/12/2015 montants	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	propo 2024	31/12/2024 montants prévisionnels
Projet associatif	55 706	100 000	82 366	-126 000	-	232 847	-	- 7 225	- 85 914	-	251 780
Appui aux partenaires	454 767	-	-	-	-	-	-	- 42 041	-109 044	- 89 636	214 046
Rapatriement sécuritaire	60 053	-	-	-	-	-	-	-	-	- 15 449	44 604
		Sont présentées :									
		en bleu les dotations par affectation du résultat votée en AG,									
		en vert les consommations également par affectation du résultat votée en AG									

Perspectives et budget 2024

Les perspectives pour 2024 sont encourageantes avec :

- Le volontariat de réciprocité qui a définitivement pris son envol et s'inscrit maintenant dans l'activité courante, avec des sources de financement sécurisés dans le cadre de la loi VSI, avec un objectif d'activité déjà atteint de près de 60 volontaires (soit 23% des mois volontaires budgétés),
- La sécurisation du financement d'une trentaine de missions courtes (VEC notamment),
- Une activité VSI hors réciprocité qui devrait très légèrement diminuer compte tenu du contexte géopolitique dans plusieurs zones (Proche orient et dans une moindre mesure

Sahel) mais du développement possible dans d'autres lieux (autres pays d'Afrique, Amérique latine...)

- Le lancement du projet GéODD en milieu d'année, projet financé à 50% par l'AFD et qui va permettre sur 3 ans de promouvoir le volontariat comme outil d'Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

Le budget 2024 a été construit sur des hypothèses prudentes et réalistes :

- La mise en œuvre de GéODD à partir de juillet,
- 1 900 mois volontaires VSI et 573 mois VSI-R,
- 143 mois volontaires VIR en service civique, pour l'essentiel dans le cadre des programmes Grandes muraille verte et Territoires volontaires,
- 30 volontaires en missions courtes,
- Une augmentation des charges et des produits avec l'augmentation relative de l'activité de réciprocité, la poursuite des programmes et le démarrage du projet GéODD mais une augmentation proportionnelle des charges et des produits (environ 30% par rapport à 2023)
- Une augmentation des concours publics en lien avec le financement des différents programmes,
- Une quasi-stabilité des contributions financières des structures d'Eglise (-1%),
- Un versement de la Fondation Solidaires et Volontaires (dons collectés dans le cadre de l'IFI) plus significatif en lien avec les réserves disponibles au niveau de la Fondation (+ 60 K€ soit + 66%),
- Une progression de la générosité du public (10%) en misant sur un retour au niveau de 2022,
- Pas d'hypothèse de vente de biens reçus par legs ou d'enregistrement de dons par succession étant donné leur imprévisibilité,
- Un résultat déficitaire de 36 K€ avec l'hypothèse de 95 K€ de dépenses pour l'appui aux partenaires hors de France grâce aux réserves encore disponibles. Si ces partenaires avaient la capacité de supporter ces dépenses et que la DCC ne les prenaient pas en charge, le résultat prévisionnel serait excédentaire de près de 59 K€.

Ce nouveau budget concrétise l'évolution du modèle économique engagé avec la recherche de financements publics en mode projet. Cela permet de renforcer le positionnement de la DCC comme un acteur clé du volontariat international en France mais n'enlève pas la difficulté à atteindre l'équilibre économique pour réaliser des excédents afin de renforcer les fonds propres de l'association pour assurer son autonomie et sa capacité d'action futures. La générosité du public et le soutien des organismes d'Eglise restent cruciaux.

Conclusion

Pour terminer ce rapport, il convient de saluer le travail des salariés et l'engagement des bénévoles qui ont permis d'obtenir des résultats encourageants que ces documents financiers traduisent.

Il apparaît essentiel pour soutenir cette dynamique de continuer à :

- Réfléchir et piloter l'utilisation des fonds propres de l'association, avec la stratégie des réserves associatives notamment,
- Envoyer plus de volontaires en communiquant sur les propositions et la singularité de la DCC, en maintenant la qualité de la formation dans un process d'amélioration continue très bien engagé et en poursuivant le travail avec les partenaires actuels et futurs,
- Assurer la collecte et le développement des ressources financières, publiques comme privées, y compris les legs et donations.